

---

## PROCÉDURES - INSCRIPTION TARDIVE

Bonjour à tous,

Il nous fait plaisir de vous accepter au sein du Club de BMX Beauport pour la saison 2020.

Voici la procédure à suivre pour l'inscription :

- Étape 1 : Choisir le forfait du Club dans le tableau ci-après ;
- Étape 2 : Prendre sa licence de la Fédération des Sports Cyclistes (FQSC) en suivant le lien internet à l'item C, et ce, selon le forfait choisi (régional ou compétitif sport ou compétitif expert) ;
- Étape 3 : Remplir le formulaire du Club et indiquer le forfait choisi et joindre le paiement par chèque et le retourner à l'adresse suivante :

Club BMX Beauport  
900. boulevard Raymond  
CP 29007  
Québec (Québec) G1B 3V7

# Formulaire d'inscription 2020

Club BMX Beauport



## INFORMATIONS SUR LES MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE

1 <sup>er</sup> membre				FORFAIT	Vélotrotteur	
NOM						Régional
PRÉNOM						Compétitif
DATE DE NAISSANCE						
ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2018		GARÇON				
ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN BMX		FILLE				

2 <sup>e</sup> membre				FORFAIT	Vélotrotteur	
NOM						Régional
PRÉNOM						Compétitif
DATE DE NAISSANCE						
ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2018		GARÇON				
ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN BMX		FILLE				

3 <sup>e</sup> membre				FORFAIT	Vélotrotteur	
NOM						Régional
PRÉNOM						Compétitif
DATE DE NAISSANCE						
ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2018		GARÇON				
ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN BMX		FILLE				

## INFORMATIONS DU PARENT\*

\*pour l'émission du reçu d'impôt

NOM			
PRÉNOM			
ADRESSE			
N° APPT			
VILLE		CODE POSTAL	
TÉL. RÉSIDENCE		TÉL. TRAVAIL	
ADRESSE COURRIEL			
2 <sup>e</sup> ADRESSE COURRIEL			

## ACCEPTATION DES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Je soussigné(e), détenteur de l'autorité parentale ou tuteur de(s) l'enfant(s) mineur(s) apparaissant à ce formulaire, déclare avoir pris connaissance de la déclaration imprimée au verso,

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ 2020

Signature \_\_\_\_\_

(même personne que dans la section « IDENTIFICATION DU PARENT »)

À l'usage du Club

Formulaire reçu par	Mode de paiement
Date	Comptant
Montant total reçu	Chèque

# Formulaire d'inscription 2020

## Club BMX Beauport

---



### VÉLO-TROTTEUR

**Horaire – Date de début :** 25 juin 2020

**Vélo-trotteur 3-4 ans :** Jeudi de 17h45-18h30

\* Âge au 31 décembre 2020

**Tarif:** 93,75 \$ Garçons – 73,75\$ Filles

**Coût non-résident de la Ville de Québec :**

140,75 \$ Garçons – 110,75 \$ Filles

#### Non-inclus

Le coût est de 20\$ pour la licence Régional obligatoire de la FQSC.

### RÉGIONAL

**Horaire – Date de début :** 2 juin 2020

**Régional 5-6 ans :** Mardi de 18h00-19h15

**Régional 7-8ans :** Mardi de 18h00-19h15

**Régional 9-14 ans :** Mardi de 19h15-20h30

**Régional 15-77 ans :** Mardi de 19h15-20h30

\* Âge au 31 décembre 2020

**Tarif:** 193,75 \$ Garçons – 153,75 \$ Filles

**Coût non-résident de la Ville de Québec :**

290,75 \$ Garçons – 230,75 \$ Filles

#### Non-inclus

Chandail optionnel (Jersey).

Le coût est de 43\$ pour la licence Régional obligatoire de la FQSC.

# Formulaire d'inscription 2020

## Club BMX Beauport

---



### COMPÉTITIF-CHALLENGE

Membres désirant parfaire leurs habiletés techniques, leur endurance et leur performance en compétition.

Horaire – Date de début : 4 mai 2020

**Compétitif 5-6 ans** : Lun-Mer de 18h00-19h15

**Compétitif 7-8 ans** : Lun-Mer de 18h00-19h15

**Compétitif 9-14 ans** : Lun-Mer de 19h15-20h30

**Compétitif 15-77 ans** : Lun-Mer de 19h15-20h30

**Tarif**: 281,25 \$ Garçons – 218,75 \$ Filles

**Coût non-résident de la Ville de Québec** :

422 \$ Garçons – 332 \$ Filles

**Non-inclus**

Chandail obligatoire (Jersey).

Le coût à partir de 100\$ pour la licence UCI obligatoire de la FQSC. Selon la catégorie

# Formulaire d'inscription 2020

## Club BMX Beauport



*Aucun remboursement ne sera effectué après le 1er juin 2020.*

- A. Âge au 31 décembre de l'année en cours.
- B. Prix pour les résidents de la Ville de Québec. Celui entre parenthèse correspond à celui des non-résidents. Un rabais de 25 % est applicable sur le coût d'inscription au Club pour les filles. Un rabais de 15,00 \$ pour un 2<sup>e</sup> membre ou plus d'une même famille est également applicable.
- C. Il est obligatoire de se procurer une licence de la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes (FQSC). La licence doit être achetée en ligne via le site de la FQSC (<http://www.fqsc.net/general/achat-de-licence>)
- D. Les pilotes inscrits au forfait compétitif doivent participer à au moins quatre courses sur le circuit provincial et trois courses sur le circuit régional (<http://www.fqsc.net/evenements>) et porter le chandail du Club. Voir le coût et les détails sur le site du club.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**IMPORTANT :** Chaque membre doit obligatoirement détenir une licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC). Vous devez, à la case appropriée «club affilié» inscrire Club BMX Beauport. Prendre note qu'aucune exception ne sera faite après les dates butoirs d'inscription en ligne.

Je, soussigné(e), reconnais et comprends que :

1. J'accepte que la pratique du sport du vélocross (BMX) comporte des risques et des dangers de blessures. J'accepte de les assumer intégralement quelque soit leur nature.
2. Je renonce à toute réclamation et à toute procédure quelconque à l'encontre des personnes mentionnées précédemment pour toutes pertes, dommages ou blessures de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions ou toutes autres activités organisées par le Club BMX Beauport. Ainsi, je dégage de toute responsabilité, les dirigeants, représentants, entraîneurs et / ou bénévoles du Club BMX Beauport, de la ville de Québec, de l'Association cycliste canadienne (ACC) et de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), de même que tous les commanditaires et organismes associés directement ou indirectement au Club BMX Beauport.
3. Je m'engage à respecter les règlements du Club BMX Beauport ainsi que les règles de fonctionnement du vélocross (BMX) publiées par la FQSC. Pour des motifs de sécurité, je m'engage à porter des pantalons longs serrés à la cheville ou courts avec équipements de protection du bas des jambes, un chandail à manches longues, des gants couvrant entièrement les doigts ainsi qu'un casque intégral (de type « full-face ») lors des entraînements et des compétitions.
4. Je m'engage à détenir et à maintenir en vigueur une licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC).
5. J'accepte que le Club BMX Beauport, par l'entremise de son conseil d'administration et de ses entraîneurs, se réserve le droit d'exclure tout membre pour des motifs ayant trait à sa sécurité ou à son comportement. Je renonce à tout remboursement des frais d'inscription au Club BMX Beauport et des coûts de la licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC).
6. J'autorise le Club BMX Beauport à utiliser, sans limite de temps fixe, toute photographie ou image cinématographique produite par ou pour elle et où je figure (ou figurent mon (mes) enfant(s)).

Si un des membres apparaissant à ce formulaire est mineur, la signature de l'autorité parentale (père, mère, tuteur) est requise.